





Paris, le 27 mars 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Emplois d'Avenir : l'Etat et la Région renforcent leur engagement en Ile-de-France

Mercredi 27 mars, Jean DAUBIGNY, Préfet de Région d'Ile-de-France et Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, ont signé la convention Etat-Région relative au déploiement des emplois d'avenir en Ile-de-France. A cette occasion, trois emplois d'avenir ont été signés avec l'association Promévil (**Pro**motion des **mé**tiers de la **Vil**le), prestataire de service pour la SNCF. Cette association renforce ses équipes de trois jeunes recrues pour assurer un rôle de médiateur ferroviaire.

La signature de la convention Etat-Région s'appuie sur les domaines de compétences exercées par la Région Ile-de-France qui développe une politique de l'emploi rénovée et renforcée. La Région s'engage en effet sur plusieurs points :

- La participation à la formation des salariés ayant signé un Emploi d'Avenir,
- Le financement d'un complément de rémunération pour les recrutements en CDI pour les employeurs associatifs et ceux du secteur de l'économie sociale et solidaire signataires d'Emplois d'Avenir,
- Le recrutement, au sein de son administration, de plusieurs emplois d'avenir. A ce titre, ce dispositif étant ouvert aux collectivités, la Région fait figure d'exemple.

Les trois emplois d'avenir qui ont été signés avec l'association Promévil, illustrent des recrutements sur des domaines d'activité porteurs, tel que celui de la médiation ferroviaire. Les jeunes signataires auront donc pour mission quotidienne de privilégier l'écoute et le dialogue, en facilitant une meilleure compréhension des situations, des normes, des points de vue d'autrui et des conséquences des comportements de chacun.

Contacts presse:

- . Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris, Bureau de la presse 01 82 52 40 25 / communication@paris-idf.gouv.fr
- . Conseil Régional d'Ile-de-France : Murielle Gillet 01.53.85.57.33 / murielle.gillet@iledefrance.fr
- . DIRECCTE Ile-de-France, service communication, 01 70 96 14 60 / claire.marillier@direccte.gouv.fr